



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# Rapport d'impact 2024



# L'UIP

L'UIP est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle a été fondée il y a plus de 130 ans pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, en tant que première organisation politique multilatérale.

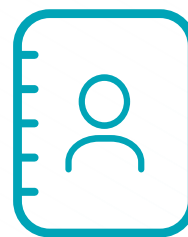
Elle compte aujourd'hui 181 Parlements membres et 15 organismes parlementaires régionaux. Elle œuvre pour la paix, la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, être plus écologiques, se rapprocher de la parité hommes-femmes et devenir des institutions plus innovantes. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité spécialisé comprenant des parlementaires issus de toutes les régions du monde.

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 Objectifs stratégiques</b>	<b>8</b>
Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces	8
Objectif stratégique 2 : Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs	11
Objectif stratégique 3 : Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements	14
Objectif stratégique 4 : Favoriser l'action parlementaire collective	17
Objectif stratégique 5 : Renforcer la redevabilité à l'UIP	21
<b>PARTIE 2 Au premier plan</b>	<b>24</b>
Objectif politique 1 – Changements climatiques	24
Objectif politique 2 – Démocratie et parlements forts	25
Objectif politique 3 – Droits de l'homme	27
Objectif politique 4 – Égalité des sexes	28
Objectif politique 5 – Représentation des jeunes	29
Objectif politique 6 – Paix et sécurité	30
Objectif politique 7 – Développement durable pour tous	31
<b>Devenir une organisation universelle</b>	<b>32</b>
<b>Comité exécutif de l'UIP</b>	<b>33</b>
<b>Comment l'UIP est-elle financée ?</b>	<b>33</b>

# 2024

## EN CHIFFRES



**32 000**

contacts

dans la base de données  
de l'UIP



parlements nationaux

ont adhéré aux Principes communs  
en matière d'assistance aux  
parlements de l'UIP



Parlements membres

et **15** Membres  
associés



**956**

cas de violation

des droits de l'homme  
examinés par l'UIP



**1 995**

acteurs du changement

se sont engagés dans la campagne de l'UIP

*Oui à plus de jeunes au parlement !*



**825 000** vues

des vidéos de l'UIP sur YouTube

(une augmentation de 32 % par rapport à 2023)



Proportion moyenne  
de femmes parlementaires aux  
Assemblées de l'UIP

**36,1 %**

(contre 35,3 % en 2023)



Proportion moyenne  
de jeunes parlementaires  
aux Assemblées de l'UIP  
(moins de 45 ans)

**26,3 %**

(contre 26,6% in 2023)



L'UIP a organisé

**78** événements, dont

**2** Assemblées + **38** activités nationales de  
renforcement des capacités

# Avant-propos



Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. © UIP/Lucien Fortunati

## **En 2024, l'UIP a réaffirmé son engagement en faveur de la paix et de la sécurité**

En 2024, dans un contexte de conflits sans précédent dans le monde, l'Union interparlementaire (UIP) a réaffirmé son engagement fondamental en faveur de la paix et de la sécurité – les valeurs qui ont été à la base de sa création en 1889 en tant que première organisation politique multilatérale.

Consciente de la pression qui pèse aujourd'hui sur l'ordre international, l'UIP a intensifié son action en matière de diplomatie parlementaire, laquelle s'impose de plus en plus comme un complément indispensable au travail de l'ONU et d'autres organes diplomatiques multilatéraux.

Le présent rapport met en lumière l'impact et les résultats marquants obtenus en 2024 par l'UIP, qui a concentré ses efforts sur la consolidation de la paix et la coopération internationale tout en s'attachant à mettre les personnes au centre de chacune de ses initiatives.

## **Promouvoir le dialogue parlementaire**

Les 148<sup>e</sup> et 149<sup>e</sup> Assemblées de l'UIP, qui ont eu lieu à Genève (Suisse), ont été l'occasion pour des centaines de parlementaires du monde entier de renforcer leur engagement en faveur du dialogue interparlementaire et de rechercher ensemble des solutions aux défis auxquels le monde est confronté.

L'UIP a fourni des plateformes essentielles pour la diplomatie parlementaire, notamment par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine et de son Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient.

Notre action visant à soutenir la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, menée parallèlement aux initiatives de leurs gouvernements, ont permis au Président du Parlement arménien et à la Présidente du Parlement azerbaïdjanais de se rencontrer à deux reprises et de mener des échanges constructifs sous les auspices de l'UIP. L'Organisation espère que ce dialogue se poursuivra en 2025.

Ces initiatives sont fondées sur les principes de la sécurité humaine et de la sécurité commune, tels qu'ils sont décrits dans le nouvel outil de l'UIP intitulé *La sécurité humaine et la sécurité commune pour consolider la paix*, qui promeut une approche axée sur les personnes intégrant notamment la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire.

## **Évoluer dans le cadre des avancées technologiques**

Face aux progrès rapides de la technologie, l'UIP a mis en avant la nécessité pour les parlements d'être souples et tournés vers l'avenir afin de mieux répondre aux besoins des personnes qu'ils représentent.

La 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP a adopté une résolution historique intitulée *L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit*, laquelle guidera les parlements dans leurs efforts pour exploiter l'intelligence artificielle (IA) de manière responsable tout en prévenant les risques qui y sont associés par le biais de cadres juridiques solides.

Parallèlement, l'UIP a élaboré et adopté une Charte sur l'éthique de la science et de la technologie, qui établit un cadre réglementaire visant à garantir que la science et la technologie profitent aux individus, à la société et à l'environnement.

Pour soutenir ces efforts, l'UIP a lancé plusieurs publications phares au cours de l'année, notamment le Rapport mondial 2024 sur l'e-Parlement, les Lignes directrices pour l'IA dans les parlements et les Scénarios d'utilisation de l'IA dans les parlements, lesquelles ont été conçues en vue de renforcer l'efficacité et la productivité des parlements ainsi que la gouvernance démocratique.

### **Répondre à l'urgence climatique**

Le 30 juin, à l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme, l'UIP a réalisé son premier sondage mondial sur les impressions et les priorités des parlementaires, qui a révélé que les changements climatiques et la guerre demeuraient les principales préoccupations des législateurs à travers le monde.

Cette conclusion a confirmé l'importance pour l'UIP de renforcer sa présence à la 29<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29), qui a eu lieu à Bakou (Azerbaïdjan). L'UIP a tenu à cette occasion une Réunion parlementaire plus substantielle sur le site même de la Conférence, au cœur du processus de négociation.

Dans le document final, les parlementaires sont convenus d'encourager les gouvernements à investir davantage dans les énergies propres et renouvelables, et à «passer progressivement des combustibles fossiles et des subventions inefficaces aux combustibles fossiles à des systèmes énergétiques propres d'une manière juste, ordonnée et équitable».

À l'occasion de la Réunion parlementaire, l'UIP a également lancé un guide intitulé *10 mesures pour des engagements nationaux plus forts en faveur du climat* ainsi qu'un nouvel outil, *Le contrôle parlementaire des engagements nationaux en faveur du climat*, afin de donner aux parlementaires les moyens de renforcer leur contrôle des contributions déterminées au niveau national et de façonner l'avenir climatique de leur pays à l'approche du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de Paris en 2025.

### **Renforcer le rayonnement mondial de l'UIP**

En 2024, l'UIP s'est encore développée. En effet, la Jamaïque a rejoint l'Organisation, et nos partenaires ont été nombreux à s'associer à nos travaux, que ce soit en présentiel ou sur nos plateformes numériques. L'intérêt croissant des parlementaires et d'autres parties prenantes pour l'UIP démontre que l'Organisation demeure pertinente et apte à relever les défis multiformes auxquels le monde est confronté.

### **2025 et au-delà**

Alors que la proportion mondiale de femmes parlementaires stagne à environ 27 % et que les droits des femmes sont remis en cause dans certaines parties du monde, nous allons redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité des sexes en 2025, en particulier à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du 40<sup>e</sup> anniversaire du Forum des femmes parlementaires de l'UIP.

Dans cette perspective, nous poursuivrons avec détermination notre mission de soutien à tous les parlementaires et milieux parlementaires dans le monde entier – pour la paix, pour la démocratie et pour un avenir durable au profit de tous.



Martin Chungong  
Secrétaire général de l'UIP

# PARTIE 1

## Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces

Pour que la démocratie prospère, les parlements doivent exercer utilement leurs fonctions, notamment élaborer la législation et les budgets, représenter les administrés et demander des comptes au gouvernement. L'UIP aide de multiples façons les parlementaires et leur personnel à travailler plus efficacement. Nous protégeons ainsi leur droit à s'acquitter de leur mandat sans crainte de harcèlement ou de violence. Nous renforçons les capacités des parlementaires en les mettant en contact avec les organisations internationales et avec des experts. Nous tirons également parti de notre vaste ensemble de données, de notre expertise, de nos publications et de nos recherches pour établir des normes qui donnent aux parlements du monde entier les moyens d'agir.

### Défendre les droits de l'homme des parlementaires

Malgré une année électorale exceptionnelle, la démocratie a continué de subir de fortes pressions en 2024, avec notamment une hausse du nombre de violations à l'encontre des parlementaires. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de

l'UIP a examiné 956 cas de violation des droits des parlementaires, contre 762 en 2023. Ces violations sont notamment la suspension ou la perte abusive du mandat parlementaire, les atteintes à la liberté d'expression, les menaces et les actes d'intimidation (y compris à l'encontre de membres de la famille), et des atteintes encore plus graves telles que les disparitions forcées ou les assassinats présentés comme des suicides. Le nombre de cas portés devant le Comité a plus que triplé au cours de la dernière décennie (311 cas en 2014).

Parmi les pays comptant le plus grand nombre de cas, on trouve la République bolivarienne du Venezuela et le Yémen, mais l'UIP reçoit des plaintes de toutes les régions du monde. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, qui comprend 10 parlementaires issus de différentes parties du monde, fait connaître leur situation et mobilise les autorités nationales. En janvier, par exemple, les démarches du Comité ont contribué à la libération du parlementaire zimbabwéen Job Sikhala. Voir la page suivante pour plus d'informations.

956

cas de violation des droits  
de l'homme examinés  
par l'UIP en 2024



Le parlementaire de l'opposition zimbabwéen Job Sikhala a été libéré en janvier, à la suite de la pression exercée par l'UIP et d'autres acteurs. © AFP/Jekesai Njikizana

En octobre, l'UIP et l'UNESCO ont lancé un cours en ligne ouvert à tous sur la protection et la promotion de la liberté d'expression tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des parlements. Quelque 3 000 personnes se sont inscrites à ce cours, qui a été conçu par le Centre pour le droit et la démocratie à l'intention du personnel parlementaire, de la société civile et des universitaires, entre autres.

*«J'aimerais remercier l'UIP d'avoir soutenu nos efforts pour promouvoir les ODD et les rendre utiles à toutes les parties prenantes.»*

*Ermina Salkičević-Dizdarević,  
parlementaire de Bosnie-Herzégovine*

En novembre, une délégation du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP s'est rendue au Luxembourg pour explorer les possibilités de collaboration avec ce pays en matière de droits de l'homme des parlementaires. Conduite par Mme Laurence Fehlmann Rielle, parlementaire suisse membre du Comité, la délégation a rencontré des parlementaires ainsi que des représentants du Ministère des affaires étrangères et de l'Université du Luxembourg. Lors des différents échanges, plusieurs possibilités ont été envisagées, notamment la création d'un mécanisme de suivi pour soutenir le Comité, la participation de l'UIP à l'Examen périodique universel du Comité des droits de l'homme de l'ONU, ainsi qu'une collaboration universitaire. **Pour plus d'informations, voir Partie 2 – Objectif politique 3.**

### L'UIP fait pression et contribue à la libération d'un parlementaire zimbabwéen

Après 595 jours de détention, le parlementaire zimbabwéen de l'opposition Job Sikhala a été libéré en janvier, à la suite de pressions exercées de manière soutenue par l'UIP et d'autres acteurs. Arrêté en juin 2022, M. Sikhala n'avait pas eu droit à un procès et était détenu dans une prison de haute sécurité dans des conditions inhumaines, en étant notamment privé de soins médicaux.

L'UIP a condamné sa détention en invoquant des violations des droits de l'homme à son encontre – absence de procédure régulière et détention arbitraire –, et l'observateur de l'UIP au procès, fort de plus de 40 ans d'expérience juridique, a qualifié la détention de M. Sikhala d'erreur judiciaire. Ce dernier a également perdu son siège parlementaire en raison de sa détention, puisqu'il n'a pas pu se porter candidat aux élections d'août 2023.

La libération de M. Sikhala est intervenue à la suite de plusieurs missions d'observation de procès au Zimbabwe menées par l'UIP et d'un dialogue continu avec les autorités compétentes afin de garantir le respect de ses droits.

### Autres événements et ressources sur la défense des droits de l'homme des parlementaires

- L'UIP a entamé une étude sur l'intimidation des parlementaires par le public, qui comprendra à la fois une étude documentaire et une enquête mondiale.
- À la suite de l'étude de l'UIP et de l'Union parlementaire africaine sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'encontre des femmes dans les parlements d'Afrique, publiée en 2021, et sur la base des orientations de l'UIP, des réformes ont été engagées en Afrique du Sud en vue de mettre en place une nouvelle politique interne de lutte contre les abus et le harcèlement au sein du Parlement.
- Lors de ses deux Assemblées à Genève, l'UIP a aménagé un stand visant à informer les participants sur les manières dont ils peuvent contribuer au règlement satisfaisant des cas de violation des droits de l'homme des parlementaires.
- Entre mai et novembre, le Programme des droits de l'homme de l'UIP a mené une étude mondiale sur le soutien que les parlementaires peuvent apporter à leurs collègues en danger. Quelque 54 % des parlements sondés ont déclaré participer directement au suivi des décisions de l'UIP en matière de droits de l'homme des parlementaires.
- En juillet 2024, l'UIP a organisé une séance d'information en ligne pour le groupe des Parlementaires de l'ASEAN pour les droits de l'homme. À cette occasion, les parlementaires ont identifié les principales tendances et situations en Asie du Sud-Est en vue de mettre en place un système de soutien plus efficace et mieux coordonné pour les parlementaires en danger dans toute la région.
- Les efforts continus de l'UIP dans le domaine des droits de l'homme ont amené plusieurs partenaires à annoncer et apporter leur soutien, notamment le réseau Action mondiale des parlementaires, qui s'est engagé en faveur de parlementaires au Bangladesh et au Nicaragua, et l'ONG Race and Equality au Nicaragua.
- À la suite des recommandations formulées par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, le Parlement néo-zélandais a adopté une motion condamnant les violations des droits de l'homme au Myanmar et demandant instamment la libération des personnes détenues arbitrairement.

## Renforcer les parlements

Alors que l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies approche et que de nombreuses cibles semblent hors de portée, l'UIP a aidé les parlements à mener à bien leur mission de manière plus efficace. Elle a renforcé les capacités institutionnelles et a soutenu leurs efforts dans les domaines d'action prioritaires aux niveaux national et mondial. Parallèlement, l'UIP a élaboré et diffusé des normes et des lignes directrices.

L'Afrique de l'Ouest, où une série de coups d'État a donné lieu à plusieurs gouvernements de transition, a fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'UIP, qui a aidé les pays concernés à rétablir rapidement l'ordre constitutionnel. Lors de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève, les délégations de la région ont échangé leurs points de vue et leurs expériences à cet égard. L'UIP a ensuite mis en place des formations au Burkina Faso et au Gabon sur les constitutions, la consolidation de la paix et la gouvernance inclusive. En janvier, le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, a rencontré les autorités chargées de la transition au Gabon, après avoir pareillement noué le dialogue avec les dirigeants du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali en 2023. Pour plus d'informations, voir **Partie 2 – Objectif politique 2**.

Par le biais de son soutien, l'UIP a incité le Burkina Faso, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie et la Sierra Leone à élaborer des lois favorisant l'égalité des sexes. Les débats menés à l'échelle mondiale dans le cadre des Assemblées de l'UIP et de ses conférences sur l'égalité des sexes, en particulier sur l'égalité des responsabilités familiales, ont amené les pays à prendre des mesures dans ce domaine au niveau national. Des formations et des ateliers en ligne organisés au début de l'année à l'intention des parlementaires de la région arabe, d'Afrique et d'Asie ont mis en avant l'importance de l'égalité des responsabilités familiales pour faire progresser l'égalité des sexes d'une manière générale. Ces initiatives montrent l'utilité particulière des plateformes internationales telles que les Assemblées de l'UIP pour appeler l'attention des pays sur des questions négligées.

La plateforme de données de l'UIP sur les parlements, Parline, a été dotée de nouveaux outils puissants qui ont renforcé son accessibilité et sa transparence et enrichi ses données. Grâce à

ces améliorations, par exemple le renouvellement du catalogue de données, Parline reste une référence fiable et vérifiée pour les études comparatives des parlements nationaux, avec notamment des données détaillées sur les indicateurs 5.5.1 et 16.7.1a des ODD. En 2024, la base de données a reçu la visite de 284 000 nouveaux utilisateurs, ce qui représente plus d'un million de pages consultées.

Tout au long de l'année, l'UIP a célébré les 10 ans des Principes communs en matière d'assistance aux parlements, un cadre destiné à guider le développement parlementaire. À ce jour, 151 parlements nationaux ont adhéré à ces principes qui, depuis plus d'une décennie, constituent une référence pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du développement parlementaire. Ils témoignent du fait que l'assistance fournie par l'UIP aux parlements porte souvent ses fruits pendant de nombreuses années.

Ce dixième anniversaire a été l'occasion d'évaluer les Principes communs et leur impact. Par exemple, l'Assemblée nationale de Zambie a fait en sorte que sa Commission des affaires respecte, dans sa composition, le Principe 4 («L'assistance aux parlements doit tenir compte de toutes les tendances politiques.»). La Commission, qui détermine l'ordre du jour parlementaire, comprend les présidents et les chefs de file des partis au pouvoir et de l'opposition ainsi que des parlementaires sans étiquette, ce qui favorise un processus décisionnel plus équilibré et plus représentatif.



10 ans des Principes communs en matière d'assistance aux parlements. © UIP/Pierre Albouy

### Autres événements et ressources sur le renforcement des parlements

- L'UIP a renforcé les capacités des parlementaires du monde entier dans des domaines spécifiques, notamment l'égalité des sexes, les changements climatiques, la paix et la sécurité, la science et la technologie, mais aussi en ce qui concerne leurs propres droits.
- L'UIP a également aidé les parlements à réaliser des auto-évaluations et à renforcer leurs capacités dans ce contexte. Ainsi, l'Assemblée nationale de Djibouti a organisé, avec son soutien, de multiples activités sur la base des Indicateurs pour des parlements démocratiques de l'UIP. Publié initialement en 2022, cet outil contient près de 200 indicateurs permettant aux parlements de s'auto-évaluer.
- Le Parlement albanais a également utilisé les Indicateurs pour des parlements démocratiques pour élaborer son propre cadre normatif, en se concentrant en particulier sur la cible 3 (des parlements transparents) et la cible 6 (des parlements participatifs).

- La Colombie, l'Équateur et la Mongolie ont réalisé des auto-évaluations en matière d'égalité des sexes au moyen de l'outil d'auto-évaluation et de la méthodologie de l'UIP. Le Bénin a quant à lui mené un exercice d'auto-évaluation en matière de droits humains qui a abouti à trois recommandations concernant un soutien de l'UIP.
- Au Myanmar, en Namibie, en République démocratique populaire lao et en Sierra Leone, l'UIP a aidé les parlementaires à travailler de manière plus efficace. De plus, trois webinaires ont été organisés – à l'intention de tous les pays – sur les rapports d'audit.
- En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UIP a aidé l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine à progresser dans la réalisation des ODD. Elle a contribué en particulier au lancement d'une auto-évaluation visant à examiner la capacité du Parlement à promouvoir le développement durable dans le pays, en définissant ses forces, ses lacunes et les possibilités de renforcer son impact.

## Objectif stratégique 2 : Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs

La représentation et l'inclusion sont essentielles pour des parlements forts et légitimes, car elles leur permettent de comprendre et de représenter efficacement leurs administrés. Depuis des décennies, l'UIP promeut vigoureusement des parlements inclusifs et représentatifs en encourageant l'égalité des sexes et la participation des jeunes. Nos données et nos études sur les femmes et les jeunes dans les parlements font autorité auprès des médias et des milieux universitaires. Nous suivons les évolutions, recensons les bonnes pratiques, publions des travaux de recherche inédits et facilitons le partage des connaissances entre les parlements afin de les rendre plus inclusifs. En outre, nous mettons l'accent sur l'impact de l'action parlementaire sur les groupes vulnérables, en particulier en ce qui concerne les ODD, la santé et les changements climatiques.

### Égalité des sexes

Alors que près de la moitié de la population mondiale devait s'exprimer dans les urnes en 2024, l'année a commencé avec de grands espoirs de voir augmenter la représentation des femmes au parlement. Cependant, à la fin de l'année, la proportion de femmes parlementaires dans le monde s'élevait à seulement 27 %, une augmentation minimale de 0,1 point de pourcentage par rapport au début de l'année. Le rapport de l'UIP sur *Les femmes au parlement en 2023* a été mentionné à maintes reprises en 2024 dans les médias, les organisations internationales et les milieux universitaires partout dans le monde.

En dépit de ce piétinement en matière d'égalité des sexes, et avec le soutien de l'UIP, plusieurs pays ont réalisé des avancées notables. La Mongolie a amélioré son système de



La Présidente de l'UIP, Tulia Ackson, lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. © UIP/Antoine Tardy

quotas et a ainsi atteint un nombre record de femmes parlementaires (25,4 % contre 17,3 % en 2020). En Namibie, une élection partielle en mars a permis au Parlement d'atteindre la parité pour la toute première fois. Pour pérenniser ces progrès, l'UIP a organisé un atelier visant à aider les parlementaires namibiens à promouvoir au mieux la participation des femmes aux élections législatives générales de 2024, notamment par le biais d'une analyse de la prise en compte des questions de genre dans la loi électorale de la Namibie. En mars, 65 parlements, notamment ceux du Burkina Faso, de la Namibie et de la Sierra Leone, avaient annoncé la mise en place de réformes dans un souci d'égalité des sexes, conformément au Plan d'action pour des parlements sensibles au genre lancé par l'UIP en 2012. Avec le soutien de l'UIP,



En 2024, le Congrès colombien est devenu le premier parlement à organiser deux auto-évaluations en matière de genre basées sur la méthodologie de l'UIP conformément à la Déclaration de Kigali de 2022 et au Plan d'action de 2012 pour des parlements sensibles au genre. © ONU Femmes Colombie/Juan Arias



Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, a reçu l'un des prix de solidarité Vital Voices 2024, un programme de récompenses qui reconnaît les remarquables défenseurs masculins de l'égalité des sexes. On le voit ici avec la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population, la Dr Natalia Kanem.

Le Parlement de la République-Unie de Tanzanie a fait de la violence sexiste perpétrée dans le cadre d'élections une infraction électorale, une mesure qui n'avait encore jamais été adoptée par un pays africain. Ces exemples mettent en évidence l'impact concret, dans le monde entier, des normes établies par l'UIP.

Pour les parlements qui ont pris du retard en matière d'égalité des sexes, l'UIP a adopté une approche plus dynamique. Dans plusieurs pays, notamment au Bhoutan, au Nigéria, à Oman et à Sri Lanka, où les femmes occupent moins de 10 % des sièges parlementaires, elle a organisé des auditions afin d'explorer les possibilités d'amélioration dans ce domaine.

### Autres événements et ressources sur l'égalité des sexes

- L'UIP a organisé, en janvier et en février, deux webinaires visant à aider les parlements à mieux comprendre les liens entre santé et changements climatiques, en particulier en faveur des groupes vulnérables. Ces webinaires, qui ont réuni en tout 85 participants, ont mis en lumière comment les parlements peuvent veiller à ce que les politiques en matière de santé et de climat soient équitables et inclusives.
- L'UIP a soutenu des forums de femmes dans plusieurs pays, notamment en Mongolie et en Türkiye. Elle a ainsi aidé le forum des femmes parlementaires de Sierra Leone à élaborer son plan stratégique. Au Burkina Faso, les femmes parlementaires ont exprimé le souhait de créer un réseau pour la promotion de la participation des femmes à la vie politique, avec le soutien de l'UIP.
- Dans le cadre de tables rondes organisées par l'UIP, des parlementaires ont noué le dialogue avec de jeunes militants et chefs de file de la campagne Génération Égalité d'ONU Femmes. Resserrant les liens entre les parlements et la société civile, ces réunions visaient à accroître la représentation politique des jeunes femmes et à lutter contre la violence faite aux femmes dans la sphère publique.
- En collaboration avec le PMNCH, l'UIP a produit un guide intitulé *Renforcer la réponse parlementaire aux besoins des femmes, des enfants et des adolescents vulnérables et marginalisés en matière de santé*, qui explique comment les parlements peuvent faire en sorte que les questions d'équité soient prises en compte dans le domaine de la santé.
- Au Ghana, l'UIP a collaboré avec le Parlement et l'OMS pour lancer un cours en ligne sur les taxes pour la santé en faveur de la couverture sanitaire universelle. En Zambie, alors que le pays connaissait l'une des saisons agricoles les plus sèches depuis plus de 40 ans, l'UIP a organisé une formation de deux jours à l'intention du personnel de recherche du Parlement afin de mettre en lumière comment les changements climatiques contribuent à l'augmentation des mariages d'enfants et d'autres pratiques néfastes à l'encontre des femmes et des filles.
- L'UIP et ses partenaires ont encouragé la participation politique des jeunes femmes et proposé des mesures visant à éliminer la violence envers les femmes dans le cadre du projet WYDE financé par l'Union européenne. Des séances d'information ont été organisées en août à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse et en décembre sur l'application d'une tolérance zéro face à la violence à l'égard des femmes en politique.
- L'UIP a lancé une nouvelle série de podcasts, intitulée *L'UIP à l'antenne*, dont les trois premiers épisodes ont été consacrés respectivement aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive, à l'égalité des sexes et à la santé des migrants. Disponibles sur le site web de l'UIP et sur les plateformes de streaming, ces podcasts donnent la parole à des parlementaires, des experts et des militants.

Avec le soutien de l'UIP et d'ONU Femmes, le Parlement de Colombie a donné l'exemple au niveau mondial en auto-évaluant pour la deuxième fois sa sensibilité au genre. En assurant ainsi le suivi de sa première auto-évaluation, réalisée en 2019, il a mis en œuvre une recommandation formulée dans la Déclaration de Kigali sur le thème *Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique*, adoptée à la 145<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP (Rwanda, octobre 2022).

Le recul inquiétant, dans certains pays, des droits des femmes en matière de reproduction a incité l'UIP à renforcer son action dans le secteur de la santé, en mobilisant l'engagement parlementaire en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents. En juillet, une réunion du conseil d'administration du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), une alliance pour la santé regroupant près de 1 500 organisations, a été consacrée à cette question. Le fait que le Secrétaire général de l'UIP siège à ce conseil d'administration reflète l'importance accordée par notre Organisation à ces droits.

Rempportant une victoire importante notamment grâce aux efforts de plaidoyer et au soutien de l'UIP, l'Assemblée nationale de la Gambie s'est opposée à une tentative de revenir sur l'interdiction des mutilations génitales féminines adoptée en 2015. Si le

projet de loi 2024 (amendement) portant modification de la loi sur les femmes avait été adopté, la Gambie serait devenue le premier pays du monde à revenir sur l'interdiction de cette pratique.

**Pour plus d'informations, voir Partie 2 – Objectif politique 4.**

65

parlements ont pris des mesures pour tenir davantage compte des questions d'égalité hommes-femmes, sur la base du Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre.

## Représentation des jeunes

La campagne de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !* a continué de prendre de l'ampleur, en accueillant 419 nouveaux acteurs du changement et en gagnant 10 nouveaux pays en 2024. À ce jour, près de 1 955 acteurs du changement se sont engagés, dont plus de 880 parlementaires et 72 présidents de parlement.

Au-delà de la campagne, l'action de l'UIP en faveur des jeunes dans les parlements continue d'avoir un vaste impact. Les données de l'UIP sur les jeunes sont fréquemment reprises dans les revues universitaires ainsi que par les médias et les Nations Unies.

Lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, le Forum des jeunes parlementaires a célébré son dixième anniversaire, avec notamment des hommages par vidéo d'anciens dirigeants et de témoignages de jeunes parlementaires. Le Forum a également organisé pour la première fois une séance publique sur les partenariats entre jeunes, au cours de laquelle 80 participants ont exploré les moyens d'accroître la participation des jeunes à la vie politique.

Enfin, l'UIP a abaissé de 45 à 40 ans l'âge en deçà duquel les parlementaires sont considérés comme des "jeunes parlementaires", afin de tenir compte de la tendance mondiale à la baisse de l'âge d'éligibilité au parlement dans l'objectif d'accroître la représentation des jeunes. Cet ajustement permet à l'UIP de demeurer un chef de file au niveau mondial en matière de promotion de la participation des jeunes.

*«Le Forum m'a permis d'entrer en contact avec des leaders de la jeunesse du monde entier partageant les mêmes idées, ce qui a fait naître des solutions concertées et a élargi mon horizon législatif.»*

*M. O. Alao-Akala, parlementaire du Nigéria*



La dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires a été accueillie par le Parlement arménien en présence du Président et du Premier Ministre arméniens à Erevan. © Parlement arménien

## Autres événements et ressources sur la représentation des jeunes

- L'UIP a organisé une série de webinaires sur l'autonomisation des jeunes, qui a braqué les projecteurs sur des questions telles que le rôle des jeunes parlementaires en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, et la participation politique des jeunes femmes.
- Intensifiant ses efforts de renforcement des capacités des jeunes parlementaires, l'UIP a organisé des ateliers à l'intention des parlementaires en exil du Myanmar et des membres de l'Assemblée législative de transition (ALT) du Burkina Faso. Elle a par ailleurs contribué à la création d'un forum des jeunes à l'ALT.
- Également en partie sous l'influence de l'UIP, l'Équateur s'est doté d'une loi établissant que 25 % des candidats aux élections nationales doivent être des jeunes.

### L'UIP encourage l'engagement parlementaire dans le domaine de la religion et de la conviction

Face à la menace que les tensions religieuses font peser sur la paix et la sécurité, le dialogue interconfessionnel, qui repose sur le respect des libertés et des droits fondamentaux, peut participer utilement à la promotion de la coexistence pacifique. Les parlements ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus, c'est pourquoi l'UIP continue d'encourager le dialogue entre les parlementaires et les organisations confessionnelles.

Lors de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, des parlementaires de différentes appartenances religieuses et culturelles se sont penchés sur les relations interconfessionnelles, en présence d'experts internationaux et de représentants de la société civile. Ce débat faisait suite à la première Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, organisée par l'UIP et le Parlement du Maroc en juin 2023.

L'UIP a également participé à des dialogues interconfessionnels et interculturels organisés à l'ONU, dans le cadre du sixième Forum mondial sur le dialogue interculturel ainsi qu'au Parlement de Bosnie-Herzégovine.

En novembre, l'UIP a lancé une série de quatre webinaires à l'intention des parlementaires, intitulée *Passer de la théorie à la pratique : la lutte des parlementaires contre la haine fondée sur la religion ou la conviction*. Cette série de webinaires est organisée par l'UIP en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction.

Les préparatifs de la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel ont commencé. Organisée par l'UIP et le Parlement italien avec le soutien du mouvement Religions for Peace, elle aura lieu en juin 2025 à Rome, dans le cadre du Jubilé 2025.

# Objectif stratégique 3 :

## Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements

Pour œuvrer efficacement au service des citoyens, les parlements doivent avoir la capacité de s'adapter et d'innover, et saisir les opportunités offertes par les technologies émergentes tout en gérant les risques engendrés par l'intelligence artificielle et les problèmes liés à l'évolution du climat. Le Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP aide les parlements à exploiter les nouvelles technologies, à adopter des méthodes de travail modernes et à cerner les meilleures pratiques, notamment en mettant en commun leurs connaissances. À l'ère de la désinformation, nous promovons l'élaboration de politiques basées sur des faits et des données scientifiques. Aussi, en mettant à profit nos recherches, nos données et nos connaissances, nous renforçons la capacité des parlements à s'adapter, à évoluer et à demeurer résilients face aux chocs extérieurs, y compris les changements climatiques.

### Intelligence artificielle, science et technologie

En 2024, l'utilisation et l'application de l'intelligence artificielle (IA) se sont développées de façon exponentielle dans le monde entier, améliorant la productivité mais facilitant également la diffusion de fausses informations. C'est pourquoi l'UIP a fait de l'IA un domaine d'action prioritaire, en renforçant sa position de leader d'opinion et de référence majeure en matière de lignes directrices et d'éclairages sur la réglementation de l'IA et son utilisation par les parlements.

800

personnes se sont inscrites à la séance de lancement des Lignes directrices pour l'IA dans les parlements de l'UIP

Tout au long de l'année, l'UIP a travaillé activement sur l'IA avec plus d'une dizaine de parlements. Conformément à sa stratégie consistant à aider les parlements à façonner eux-mêmes leur développement, l'Organisation s'est attachée à déterminer avec eux l'impact possible de l'IA sur leurs institutions, le type de gouvernance qu'elle requiert ainsi que ses applications pratiques.

En mars, l'UIP a publié un bulletin thématique intitulé *Utiliser l'IA générative dans les parlements*, qui esquisse de premières orientations sur l'adoption et l'utilisation de l'IA. Cette publication a été élaborée avec la contribution des parlements de l'Autriche, du Chili, de la Grèce, de l'Irlande et de l'Italie.

L'un des moments forts de l'année a été l'adoption en octobre, à la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, d'une résolution phare consacrée à l'impact de l'IA sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Cette résolution appelle les parlements à adopter ou à maintenir des cadres juridiques solides en faveur de l'élaboration, du déploiement et de l'utilisation responsables des technologies d'IA, et donne ainsi un nouvel élan à l'établissement de normes et de cadres mondiaux dans ce domaine.

L'UIP a ensuite publié ses *Lignes directrices pour l'IA dans les parlements*, qui offrent un cadre général visant à aider les parlements à comprendre les technologies d'IA et à les mettre en œuvre de manière responsable et efficace. Elles soulignent que l'IA doit être utilisée pour améliorer les capacités humaines et non pour les remplacer, en particulier dans le contexte de la délibération et de la prise de décision démocratiques. Les Lignes directrices ont été complétées par une première série de *Scénarios d'utilisation de l'IA dans les parlements*, lesquels décrivent comment les parlements



Membres du Groupe de travail de l'UIP sur la science et la technologie. © UIP/Pierre Albouy

peuvent tirer parti de l'IA dans leurs travaux courants. Plus de 60 scénarios d'utilisation élaborés par huit parlements ont déjà été publiés. Par ailleurs, plus de 800 personnes de 130 pays se sont inscrites à la séance organisée pour le lancement des Lignes directrices en décembre, ce qui montre à quel point les connaissances et les éclairages de l'UIP dans le domaine de l'IA sont sollicités.

Enfin, la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP a également adopté une Charte sur l'éthique de la science et de la technologie, qui établit un ensemble de principes destinés à orienter la législation et la prise de décision. La Charte place l'être humain au centre des développements scientifiques et technologiques, tout en contribuant à remédier aux éventuelles incompatibilités entre l'innovation scientifique et les droits de l'homme.

### Autres événements et ressources sur l'IA, la science et la technologie

- En avril, la Chambre des députés du Brésil a accueilli des experts de 12 parlements afin de poursuivre la création de communautés d'expertise parlementaire qui soutiendront les travaux du Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP.
- Dans le cadre du 9<sup>e</sup> forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, l'UIP a organisé pour la première fois un événement parlementaire parallèle lors duquel le projet de charte sur l'éthique de la science et de la technologie a été présenté et les parties prenantes invitées à formuler des commentaires.
- Le Groupe de travail de l'UIP sur la science et la technologie a lancé deux enquêtes en 2024, la première, auprès du personnel parlementaire, sur la collaboration entre le parlement et la communauté scientifique, et la seconde auprès des parlementaires afin de comprendre la façon dont ils utilisent les travaux de recherche disponibles.

### Le Rapport mondial sur l'e-Parlement donne un nouvel élan à la transformation numérique

L'édition 2024 du **Rapport mondial sur l'e-Parlement** présente l'Indice de maturité numérique de l'UIP, qui repose sur les réponses de différents parlements à une enquête. En tant que critère de référence en matière de transformation numérique, cet Indice permet aux parlements d'évaluer leur avancement par rapport à leurs pairs et les encourage ainsi à accélérer leur parcours de transformation numérique.

Le Rapport met en évidence la fracture numérique croissante entre les parlements des pays à revenu élevé et ceux des pays à faible revenu, un phénomène qui peut avoir un impact sur la qualité de la démocratie.

Il s'agit de la huitième édition de ce rapport biennal de l'UIP. Ses conclusions sont basées sur les réponses à une enquête menée auprès de 115 chambres parlementaires de 86 pays et parlements supranationaux. Il a été lancé en marge de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP en octobre.

### Changements climatiques

Face à l'aggravation de la crise climatique, l'UIP a continué de stimuler l'action en faveur du climat en 2024 par le biais de sa campagne *Parlements pour la planète*, qui mobilise les parlements et les parlementaires afin qu'ils redoublent d'efforts pour préserver l'environnement et élaborent des lois favorables à la planète.

les deux publications ont été téléchargées plus de 4 000 fois et les vidéos de l'UIP sur le climat ont été visionnées plus de 200 000 fois dans le monde entier. Enfin, un outil intitulé *Le contrôle parlementaire des engagements nationaux en faveur du climat* est venu compléter le guide sur les CDN.

L'UIP a promu ses *10 actions pour des parlements plus écologiques* lors d'événements majeurs tout au long de l'année, en s'appuyant également sur quelque 70 vidéos présentant comment les parlements du monde entier adoptent des pratiques plus durables. Fin 2024, au moment où les pays se préparaient à soumettre leurs engagements nationaux en faveur du climat, connus sous le nom de contributions déterminées au niveau national (CDN), l'UIP a publié un nouveau guide, *10 mesures pour des engagements nationaux plus forts en faveur du climat*, conçu dans le sillage des *10 actions pour des parlements plus écologiques*. Ce guide est essentiel dans la mesure où il permet de veiller à ce que les pays respectent leurs obligations en vertu de l'Accord de Paris, qui vise à plafonner le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Au total,



Lors de la COP29 à Bakou (Azerbaïdjan), l'UIP et le Parlement azerbaïdjanais ont réuni quelque 300 parlementaires de 60 pays. Le document final de la réunion exhorte les parlements à progresser sur la voie de leurs objectifs climatiques par le biais de la législation, du financement, de la transition vers les énergies renouvelables, de l'adaptation et du soutien aux populations vulnérables. Pour la deuxième fois, la Réunion parlementaire organisée par l'UIP à l'occasion de la COP se tenait au cœur et non en marge de celle-ci, signe que l'importance de la participation des parlements aux négociations mondiales en matière de climat est de plus en plus reconnue.

En Thaïlande, l'UIP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont aidé un groupe ad hoc de parlementaires et de représentants de la société civile à élaborer et examiner un projet de loi visant à lutter contre la pollution de l'air, intitulé «projet de loi sur la qualité de l'air». Après que l'UIP et le PNUE ont contribué au projet de loi au niveau tant de ses objectifs que de ses effets, celui-ci a été accepté à la quasi-unanimité par la Chambre des représentants de Thaïlande en janvier. Le Sénat thaïlandais devrait examiner le projet de loi début 2025. **Pour plus d'informations, voir Partie 2 – Objectif politique 1.**

En octobre, l'UIP s'est associée au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et au PNUE pour réunir plus de 20 parlementaires issus des petits États insulaires en développement (PEID) et des pays les moins avancés dans le cadre d'un atelier, lors duquel ils ont échangé sur les moyens d'assurer que les CDN soient ambitieuses et réalistes.

*«Cet atelier m'a rappelé pourquoi je suis devenu parlementaire.»*

*Waven William, parlementaire des Seychelles*

## Autres événements et ressources sur les changements climatiques

- L'UIP a organisé plusieurs événements en ligne sur le climat à l'intention des parlementaires, notamment deux webinaires, l'un sur les commissions parlementaires sur le climat ayant réuni près de 80 participants, et l'autre sur les lois-cadres et l'action climatique au niveau national, organisé avec le Grantham Research Institute.
- En mai, l'UIP a organisé un séminaire régional pour les parlementaires des Caraïbes afin de recueillir les bonnes pratiques des PEID en matière d'action climatique.
- En septembre, à l'approche de la COP29, un webinaire ayant réuni 60 participants a examiné les moyens de débloquer le financement de l'action climatique, un thème qui allait être au cœur des discussions à Bakou.
- Une table ronde organisée conjointement par l'UIP et ONU-Habitat dans le cadre du 12<sup>e</sup> Forum urbain mondial au Caire a permis à des parlementaires de plusieurs pays, notamment d'Afrique du Sud, d'Égypte, de France, du Ghana, de Norvège, du Qatar, de Thaïlande et du Yémen, de partager des exemples de développement urbain durable.
- Inspiré par les *10 actions pour des parlements plus écologiques de l'UIP*, le Parlement du Cambodge a installé des panneaux solaires et remplacé les véhicules de nettoyage fonctionnant à l'énergie fossile par des balayeuses électriques. Le bâtiment du Sénat produit désormais des engrais à partir de ses déchets et les utilise dans ses jardins, qui sont devenus l'une des zones de végétation les plus étendues de Phnom Penh.
- Le Parlement norvégien, le Stortinget, a modifié et renforcé sa loi relative aux changements climatiques, réaffirmant ainsi l'engagement du pays à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La loi vise désormais une réduction des émissions d'au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030. Par ailleurs, afin de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, le Parlement norvégien a décidé que toutes les nouvelles voitures vendues dans le pays à partir de 2025 devraient être à zéro émission.
- Le Parlement australien a lui aussi pris des mesures pour réduire son empreinte carbone, notamment l'installation de panneaux solaires et une utilisation plus rationnelle de l'eau.



Le Secrétaire exécutif des Nations Unies pour les changements climatiques, Simon Stiell, prend la parole devant les parlementaires du monde entier lors de la Réunion parlementaire de l'UIP à l'occasion de la COP29. © Parlement azerbaïdjanais

# Objectif stratégique 4 :

## Favoriser l'action parlementaire collective

L'UIP met en relation les parlements du monde entier, en favorisant le dialogue interparlementaire et en amplifiant la voix des parlements sur la scène internationale. Elle organise chaque année des dizaines d'événements régionaux et mondiaux, notamment son Assemblée, une réunion phare qui a lieu deux fois par an et rassemble des centaines de parlementaires créant à cette occasion un parlement des parlements. En renforçant leurs capacités par l'échange d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques, l'UIP aide également les parlements à mettre en œuvre les engagements internationaux de leurs pays au niveau national. En outre, elle fait en sorte que les parlements aient une place au sein des grands processus mondiaux menés par l'ONU, l'Organisation mondiale du commerce et le G20, et qu'ils contribuent ainsi activement à l'élaboration des politiques mondiales.

### La diplomatie parlementaire au service de la paix

L'UIP a été fondée sur le principe que le dialogue et la diplomatie parlementaires sont essentiels pour parvenir à la paix et à la compréhension. Dans un contexte de conflits persis-

tants et meurtriers à Gaza, au Soudan, en Ukraine, en République démocratique du Congo et ailleurs dans le monde, la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP a réaffirmé cette mission. L'Assemblée a adopté la Déclaration de Genève sur le thème *Diplomatie parlementaire : tisser des liens pour promouvoir la paix et la compréhension*, qui réaffirme le rôle des parlements dans l'instauration d'un dialogue et le règlement des conflits. L'UIP peut se féliciter du fait que ce texte est le premier à définir formellement la diplomatie parlementaire en tant que complément à d'autres formes de diplomatie au niveau gouvernemental.

Dans le cadre des efforts particuliers déployés par l'UIP en 2024 en matière de paix et de sécurité, sa 148<sup>e</sup> Assemblée a adopté une résolution intitulée *L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle*. Cette résolution exhorte les parlements à réglementer les systèmes d'armes autonomes (SAA) afin de garantir le respect du droit international. Ainsi, les parlements ont rallié la dynamique mondiale en faveur d'accords internationaux sur les SAA et la gouvernance de l'IA.

# 78

événements mondiaux,  
régionaux et nationaux  
organisé par l'UIP  
en 2024



Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, prend la parole devant le Conseil de sécurité de l'ONU en septembre 2024. © Nations Unies



L'Envoyé spécial pour l'universalisation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le Prince Mired de Jordanie, entouré de parlementaires du monde entier sous la Chaise cassée à Genève lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. © UIP/Marc Bader

En mai, à la suite de la mission menée par le Secrétaire général de l'UIP en Arménie et en Azerbaïdjan, l'Organisation a facilité un deuxième cycle de discussions parlementaires de haut niveau entre les deux pays, soulignant ainsi le rôle essentiel de la diplomatie parlementaire dans les efforts de réconciliation. Les deux parties se sont engagées à poursuivre le dialogue dans le cadre du processus de paix qu'elles ont entamé. **Pour plus d'informations, voir Partie 2 – Objectif politique 6.**

Parallèlement, des délégations israélienne et palestinienne se sont assises à la même table grâce au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient de l'UIP. Le projet des Écoles de la science au service de la paix lancé par l'UIP soutient également les efforts déployés par les deux parties pour trouver des intérêts communs – par exemple en matière d'agriculture et de gestion de l'eau – et les mettre en œuvre ensemble, même à petite échelle.

Dans le même esprit, le Groupe de travail de l'UIP sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine, composé de huit parlementaires issus de différentes régions du monde, a tenu plusieurs séances pour explorer les moyens de progresser vers la paix et aborder notamment la question des enfants ukrainiens se trouvant en Fédération de Russie.

En août, l'Assemblée populaire nationale de Chine (APN) a fêté ses 40 ans d'affiliation à l'UIP. À cette occasion, l'APN et l'UIP ont organisé conjointement une célébration dans le cadre du Séminaire interrégional 2024 sur la réalisation des ODD à l'intention des parlements des pays en développement. Près de 160 parlementaires de 18 pays en développement ont participé à cet événement, lors duquel la Présidente et le Secrétaire général de l'UIP, la Dr Tulia Ackson et Martin Chungong, ont été accueillis par le Président chinois Xi Jinping.

L'UIP a lancé en septembre un nouvel outil intitulé *La sécurité humaine et la sécurité commune pour consolider la paix*, qui propose aux parlementaires des approches novatrices de la sécurité en mettant en avant l'importance d'autres formes de sécurité, telles que la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire. Cet outil a été présenté pour la première fois le 17 septembre à l'occasion d'un événement en ligne sur le thème *Paix et démocratie : la voix des urnes contre la voix des armes*, qui visait à faire la jonction entre la Journée internationale de la démocratie (15 septembre) et la Journée internationale de la paix (21 septembre).

Lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, une audition d'experts a été organisée sur le thème d'une résolution à venir intitulée *Le rôle des parlements dans la promotion d'une solution à deux États en Palestine*, en vue de son examen et de son

éventuelle adoption à la 150<sup>e</sup> Assemblée. Le projet de résolution est préparé par une équipe composée de parlementaires représentant tous les continents, ce qui met en exergue l'impact mondial de la guerre à Gaza et dans la région.

## Autres événements et ressources sur la diplomatie parlementaire

- En avril, l'UIP a mis en relation des parlementaires avec le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération lors d'un atelier parlementaire sur le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements.
  - En collaboration avec le Parlement thaïlandais et l'OMS, l'UIP a organisé une conférence régionale sur la sécurité sanitaire mondiale à l'intention des parlements de la région Asie-Pacifique. Cette réunion a mis en avant les liens entre la sécurité sanitaire et la couverture sanitaire universelle, ainsi que l'importance de prendre en compte les besoins des populations vulnérables et marginalisées.
  - En mai, la Présidente de l'UIP, la Dr Tulia Ackson, a participé à l'ouverture officielle de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'à un débat tenu à cette occasion sur le rôle des parlementaires en matière de sécurité nucléaire mondiale. Ce thème a également été discuté par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP en octobre.
  - Lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée, des réunions-débat et des ateliers ont été organisés sur le désarmement humanitaire et la prévention des conflits liés aux ressources naturelles. D'éminents experts ont participé aux débats de haut niveau menés lors des deux Assemblées
- en 2024, notamment la Présidente du Comité international de la Croix-Rouge, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et l'Envoyé spécial pour l'universalisation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.
  - En décembre, l'UIP a organisé un webinaire sur le thème *La première décennie du Traité sur le commerce des armes – L'engagement parlementaire pour un monde dépourvu de violence armée*. Ses quelque 85 participants ont renouvelé leur engagement en faveur du Traité.
  - En janvier, l'UIP a participé à un événement organisé par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, afin de souligner et de promouvoir le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU et des traités et conventions connexes, notamment la Convention sur les armes chimiques.
  - Tout au long de l'année, l'UIP a organisé des réunions-débat visant à promouvoir les traités de l'ONU sur le désarmement complet, la non-prolifération et la maîtrise des armements.
  - Le Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent s'est réuni en marge des deux Assemblées de l'Organisation.

## Collaboration avec l'ONU et d'autres organismes multilatéraux

Dans un contexte de divisions croissantes dans le monde, l'UIP a continué de renforcer la collaboration entre l'ONU et les parlements en aidant ces derniers à mettre en œuvre les traités et les accords de l'ONU tout en favorisant la réalisation des ODD. Par cette démarche, l'UIP donne aux parlements les moyens de contribuer plus largement à l'élaboration des politiques nationales et internationales.

En février, l'Audition parlementaire annuelle de l'UIP aux Nations Unies, organisée avec le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le thème [Mettre un terme aux conflits : comment construire un avenir pacifique](#), a placé la paix et la sécurité au cœur des discussions.

Lors de la 68<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme en mars, l'UIP a organisé, conjointement avec ONU Femmes, une réunion sur l'importance de la sensibilité au genre des parlements. Des questions telles que la réduction de la pauvreté, la fiscalité, l'accès au crédit ainsi que la budgétisation tenant compte des questions de genre y ont été abordées.

En mai, à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'UIP et l'OMS ont organisé un dialogue parlementaire sur le rôle des parlementaires dans l'action mondiale en faveur de la santé, lors duquel la nécessité de les associer davantage aux principaux forums mondiaux sur la santé a été soulignée. Compte tenu du succès de ce dialogue, le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, et le Directeur général de l'OMS,

le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, se sont engagés à organiser un tel événement chaque année lors de l'Assemblée mondiale de la Santé.

En septembre, l'UIP s'est félicitée de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies du Pacte pour l'avenir, une initiative majeure visant à relancer le multilatéralisme et à répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Pacte affirme explicitement l'intention de l'ONU de renforcer ses échanges avec les parlements et l'UIP.

En octobre, l'UIP a consolidé la collaboration des parlements avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) en contribuant à l'élaboration de la Recommandation générale 40. Cette recommandation fournit des lignes directrices en vue de la réalisation de la parité femmes-hommes dans la prise de décision. Sur les 25 pays examinés par le Comité CEDEF en 2024, une dizaine ont inclus des parlementaires dans leurs délégations, ce qui confirme l'association croissante des parlementaires aux travaux du Comité.

En novembre, l'UIP et le Parlement brésilien ont organisé le dixième Sommet des présidents de parlement du G20 (P20) à Brasilia, lors duquel ces derniers ont exploré les moyens pour les parlements de contribuer à la mise en œuvre des décisions du G20. La Présidente de l'UIP, la Dr Tulia Ackson, a prononcé les allocutions d'ouverture et de clôture du Sommet.

## Les Jeux olympiques contribuent à la dynamique du développement durable lors d'un séminaire régional à Paris

Les Jeux olympiques ont été au cœur d'un séminaire de deux jours sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris. Cet événement a été organisé à Paris par l'UIP et le Sénat français à l'intention de 60 parlementaires, issus pour la plupart du groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP.

La première journée de ce séminaire organisé en janvier a été consacrée à la transition écologique, à l'égalité des chances et à l'innovation dans la gouvernance. Le deuxième jour, les parlementaires ont discuté de l'engagement des Jeux olympiques en faveur du développement durable, avec la participation d'acteurs clés tels que le Comité d'organisation des Jeux et la Ville de Paris.

Les participants ont défini des moyens de réduire de 50 % l'empreinte carbone des Jeux, en soulignant l'importance de limiter les nouvelles constructions, de faire fructifier l'héritage des Jeux et de réduire les déchets. À la fin de l'événement, les participants se sont rendus au futur Village des athlètes ainsi qu'au Centre aquatique olympique, constatant ainsi de visu les avantages que les Jeux allaient offrir à long terme pour la région.

Le Groupe des Douze Plus est un groupe géopolitique de l'UIP composé principalement de parlements européens ainsi que de ceux de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande. Ses membres se concentrent essentiellement sur la promotion des droits de l'homme, du développement durable et de la coopération internationale.

## Autres événements et ressources sur la collaboration avec l'ONU et d'autres organismes multilatéraux

- En février, à la veille de la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, l'UIP, le Parlement européen et le Conseil national de la Fédération des Émirats arabes unis ont réuni plus de 200 parlementaires à l'occasion d'une conférence parlementaire à Abou Dhabi.
- Les Parlements de Djibouti et de la République centrafricaine ont été épaulés dans le cadre de leur participation à l'examen de leurs pays respectifs par le Comité CEDEF en 2024. L'UIP a notamment organisé des séances d'information en ligne avant et après l'examen et a aidé un parlementaire à nouer le dialogue directement avec le Comité.
- Au-delà des événements parlementaires et de l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales auprès de l'ONU, l'année 2024 a également donné lieu à des échanges de haut niveau avec plusieurs hauts responsables de l'ONU.
- L'UIP a organisé des séances lors desquelles les parlementaires ont pu échanger avec des ambassadeurs et de hauts responsables de l'ONU et s'informer au sujet de la Cour internationale de Justice et de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies.
- En mai, l'UIP et le Parlement indonésien ont organisé conjointement une réunion parlementaire en marge du dixième Forum mondial de l'eau à Bali (Indonésie). L'événement a rassemblé près de 150 participants de 43 pays, qui ont exploré ensemble le rôle des parlements dans la gestion durable de l'eau. Le Parlement indonésien a créé par la suite un forum parlementaire sur l'eau.
- Tout au long de l'année, les Parlements membres de l'UIP ont contribué activement aux forums de haut niveau de l'ONU tels que le forum de la jeunesse du Conseil économique et social, le forum sur la science, la technologie et l'innovation, et le forum politique de haut niveau pour le développement durable. À l'occasion de ce dernier, un événement spécial a été organisé à l'intention des parlementaires, et les conclusions des examens nationaux volontaires (bilans des progrès accomplis sur la voie des ODD) ont été présentées, avec des contributions de plusieurs parlements.



Le troisième Séminaire régional sur la mise en œuvre des ODD s'est tenu à Paris en janvier, sous l'égide du Sénat français. © Sénat français

# Objectif stratégique 5 :

## Renforcer la redevabilité à l'UIP

La transparence et la redevabilité sont des piliers essentiels des démocraties parlementaires et de l'UIP. L'Organisation encourage la redevabilité non seulement auprès de ses Parlements membres, mais aussi au sein de son Secrétariat, qui a des bureaux à Genève, à New York et à Vienne. Le Groupe de travail de l'UIP sur la transparence, la redevabilité et l'ouverture supervise les mesures visant à accroître la transparence et à renforcer la gouvernance de l'Organisation. Les enquêtes menées chaque année par l'UIP encouragent les parlements à donner suite à ses réalisations et initiatives, et ses communications lui permettent d'entrer en contact notamment avec les 46 000 parlementaires dans le monde, contribuant ainsi au succès de sa Stratégie.

### Réforme continue de l'UIP

Si l'UIP prospère depuis plus de 135 ans, c'est entre autres parce qu'elle réorganise et améliore constamment son mode de fonctionnement. À la fin de l'année 2024, au terme d'un processus de deux ans et de consultations approfondies, les organes directeurs de l'UIP ont adopté plusieurs amendements aux Statuts et Règlements de l'Organisation, qui sont

en quelque sorte sa constitution. Ces modifications permettront de moderniser l'UIP, d'éliminer des incohérences et de tenir compte des pratiques actuelles.

L'un des principaux ajustements a été l'abaissement de l'âge en deçà duquel les parlementaires sont considérés comme des "jeunes parlementaires", qui est ainsi passé de 45 à 40 ans. Cette évolution concrétise l'engagement de l'UIP à faire en sorte que les jeunes soient mieux représentés au sein des organes parlementaires. Les changements opérés par l'UIP renforcent également l'égalité des sexes, consacrent davantage de pratiques en matière de redevabilité et de transparence, et clarifient le fonctionnement des organes directeurs et des titulaires de postes à l'UIP.

### Nouvelles politiques et nouveau cadre de gouvernance

Conformément à ses propres recommandations, l'UIP applique de nouvelles politiques internes pour se protéger contre les abus et la violence. Le Groupe de travail sur la transparence, la redevabilité et l'ouverture a continué de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le Rapport sur la transparence d'avril 2020, dont la plupart ont été adoptées.



La nouvelle politique de lutte contre le harcèlement est diffusée lors de toutes les réunions de l'UIP. © UIP/Pierre Albouy



Stand des droits de l'homme de l'UIP lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée à Genève. © UIP/Pierre Albouy

En mars, la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP a adopté deux instruments majeurs, la *Politique visant à prévenir et à éliminer le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des Assemblées et autres événements de l'UIP*, ainsi que le *Code de conduite des responsables de la gouvernance de l'UIP*. En outre, le Groupe de travail sur la transparence, la redevabilité et l'ouverture élabore actuellement une politique sur la protection des lanceurs d'alerte. La politique de lutte contre le harcèlement a été largement diffusée, le personnel de l'UIP a été formé en la matière et un cours en ligne obligatoire a été mis en place.

### Suivi des initiatives de l'UIP par ses Membres

Les réalisations de l'UIP, telles que les résolutions de l'Assemblée, les séminaires, les publications et les campagnes, peuvent inciter les parlements à prendre des mesures au niveau national, notamment la tenue de débats ou la prise en compte de ces travaux dans les processus législatif et de contrôle. Les réalisations de l'UIP peuvent inspirer l'action politique, orienter les parlementaires et l'opinion publique, et amener les parlements à inscrire de nouvelles questions à leur ordre du jour. L'impact des réalisations de l'UIP dépend de l'efficacité avec laquelle les Parlements membres mettent à exécution, dans les politiques et dans les pratiques parlementaires, les objectifs fixés.

Chaque année, des Parlements membres sont sélectionnés pour participer à une enquête visant à recueillir des informations et des exemples de bonnes pratiques en matière de suivi des initiatives de l'UIP. Pour la deuxième année consécutive, le niveau de participation à l'enquête annuelle de l'UIP a augmenté. En effet, le taux de réponse en 2024 a été de 81 % – 37 parlements étaient tenus de répondre –, contre 71 % en 2023, ce qui atteste une mobilisation et une redevabilité accrues de la part des parlements.

### Un sondage de l'UIP révèle que les changements climatiques et les conflits sont les premières préoccupations des parlementaires

D'après le tout premier sondage mondial de l'UIP sur les impressions et les priorités des parlementaires, ceux-ci considèrent que les deux principaux enjeux auxquels le monde est confronté sont les changements climatiques (43 %) et la guerre (27 %). Interrogés sur les défis à relever dans leur propre pays, ils ont indiqué que les changements climatiques (29 %) demeuraient la principale préoccupation, suivis par les inégalités sociales et économiques (20 %) et l'affaiblissement des démocraties (13 %).

Sur les 800 parlementaires, anciens parlementaires, membres du personnel parlementaire et autres personnes ayant participé au sondage, 75 % se sont déclarés en sécurité au parlement. Près de 60 % des parlementaires en fonction ont exprimé leur intention de se représenter aux élections, et seulement 40 % recommanderaient à leurs enfants de faire carrière en politique.

L'UIP prévoit de réaliser ce sondage chaque année afin de suivre l'évolution des opinions et des priorités parlementaires.

## Communications et transformation numérique

La Stratégie de communication de l'UIP pour 2022-2026 progresse, en dépit d'un paysage médiatique fragmenté, polarisé et en évolution rapide, avec les technologies d'IA en toile de fond. Son principal objectif est de faire de l'UIP une plateforme mondiale pour, sur et entre les parlements, en renforçant sa présence numérique en tant que source d'information fiable et vérifiée, en diffusant des nouvelles positives concernant les parlements et en ayant des contacts directs avec les 46 000 parlementaires dans le monde et d'autres parties prenantes.

L'UIP a enregistré plusieurs succès notables en 2024. À la fin de l'année, les visites du site web avaient augmenté de 30 % – par rapport à la même période en 2023 –, avec près d'un demi-million de visiteurs sur l'année ; les vues des vidéos de l'UIP sur YouTube avaient augmenté de 32 % (près de 825 000 vues sur l'année) ; et les plateformes dans lesquelles l'UIP a investi massivement avaient été largement consultées, en particulier Instagram (+ 680 %) et LinkedIn (+ 38 %).

L'UIP continue d'enrichir sa base de données principale sur les parlementaires en recueillant des contacts lors de nombreux événements et en ajoutant les nouveaux membres des chambres parlementaires après les élections. À la fin de l'année, la base de données de l'UIP contenait plus de 32 000 contacts, contre quelque 24 000 à la fin de 2023. Ce vaste ensemble d'informations permet désormais à l'UIP de

cibler plus directement ses communications sur des communautés d'intérêt spécifiques. La quantité importante de données dont elle dispose lui a également permis de mener son premier sondage visant à évaluer les impressions et les priorités des parlementaires du monde entier. Voir encadré ci-dessous pour plus d'informations.

Grâce à son approche dynamique à l'égard des médias, l'UIP a enregistré une croissance constante de sa couverture par les principaux médias, avec 27 456 mentions de l'UIP en 2024, c'est-à-dire une hausse de 4 % par rapport à 2023, qui avait déjà enregistré une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, dans le cadre de la transformation numérique de l'Organisation, l'équipe informatique s'est concentrée en 2024 sur le renforcement de la cybersécurité et la formation du nouveau personnel, l'optimisation des avantages de SharePoint par la création de sites intranet, et la maintenance de l'infrastructure informatique.

**825 000**

vues des vidéos  
de l'UIP sur YouTube



Forte présence médiatique lors de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève. © UIP/Pierre Albouy

## PARTIE 2

# Au premier plan



### OBJECTIF POLITIQUE 1 – CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques constituent une crise mondiale qui tue, qui a des effets dévastateurs sur les populations et qui menace la stabilité et la sécurité des sociétés et des écosystèmes partout dans le monde. C'est pourquoi l'UIP a fait de l'action climatique sa priorité absolue pour la période couverte par son actuelle Stratégie (2022-2026). Afin d'obtenir des changements significatifs, l'UIP collabore avec plusieurs partenaires du système des Nations Unies, notamment le PNUE, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) et la CCNUCC. Ensemble, nous aidons les parlements à mettre en œuvre l'Accord de Paris et d'autres engagements en matière de climat. Nous soutenons également les initiatives parlementaires visant à accélérer l'adaptation aux changements climatiques et à renforcer la résilience face à ce phénomène et à d'autres problèmes environnementaux.

#### L'UIP facilite le rapprochement de la Thaïlande avec des spécialistes mondiaux de la propreté de l'air

La Thaïlande, dont l'économie se développe rapidement, doit trouver un subtil équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement. Ce pays d'Asie du Sud-Est connaît une forte croissance depuis plusieurs décennies, mais la pollution de l'air, notamment dans des villes comme Chiang Mai et Bangkok, est devenue un problème majeur.

La Constitution thaïlandaise permet aux citoyens de proposer des projets de loi pour qu'ils soient soumis au débat parlementaire. En janvier 2022, plusieurs organisations de la société civile ont ainsi rédigé la première version d'un projet de loi sur la qualité de l'air et l'ont soumise au Parlement.



Le Parlement thaïlandais. © Secrétariat de la Chambre des représentants de Thaïlande

Le Gouvernement et d'autres parties ont ensuite présenté leur propre texte, ce qui a permis d'aboutir à sept versions différentes du projet de loi. Afin de regrouper ces propositions, la Chambre des représentants de Thaïlande a créé une commission ad hoc chargée de rédiger une version finale intégrant les meilleurs éléments de chacun des sept projets. La commission comprend 39 membres, parmi lesquels des parlementaires, des représentants de la société civile, des professionnels de santé et des acteurs du secteur privé.

L'UIP aide les parlements en les mettant en contact avec des experts et des organisations internationales, ce qui leur permet d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension des sujets qu'ils traitent. Ainsi, lorsque l'UIP a entendu parler du projet de loi sur la qualité de l'air en Thaïlande, elle a décidé de contribuer à cette initiative.

Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, a contacté le Président du Parlement thaïlandais en proposant de mettre le Parlement en contact avec des experts internationaux. Puis, une fois l'offre acceptée, l'UIP s'est coordonnée avec le PNUE pour organiser un atelier à huit clos auquel ont participé neuf personnes de la commission ad hoc : quatre parlementaires, deux représentants de la société civile, deux universitaires et un représentant du gouvernement. Le PNUE a présenté les bonnes pratiques législatives et les nouvelles tendances dans la région et au-delà, tandis qu'un représentant de l'OMS a abordé la question sous l'angle de la santé et des droits de l'homme, en soulignant l'urgence d'adopter des politiques d'assainissement de l'air.

Afin d'accroître la participation des citoyens, l'UIP a organisé fin septembre un webinaire mondial au cours duquel elle a expliqué comment les citoyens pouvaient participer au processus législatif.

### Soutien de l'UIP en matière climatique

Dans le droit fil des efforts menés par le pays pour atteindre zéro émission nette d'ici à 2032, le Parlement thaïlandais a également élaboré son propre plan directeur pour un Parlement vert, qui s'appuie sur les 10 actions de l'UIP pour des parlements plus écologiques, une ressource clé produite dans le cadre de la campagne de l'UIP sur le climat intitulée Parlements pour la planète.

Au moment de la rédaction du présent rapport début 2025, le Parlement thaïlandais cherchait donc à réduire ses émissions conformément à ses engagements internationaux. Le Sénat devrait examiner le projet de loi sur la qualité de l'air dans les prochaines semaines.



## OBJECTIF POLITIQUE 2 – DÉMOCRATIE ET PARLEMENTS FORTS

**L'UIP considère que la démocratie est la forme de gouvernance la plus efficace pour répondre aux besoins des citoyens. Pour ce faire, il faut des cadres législatifs solides. Par conséquent, les parlements forts ne sont pas simplement les pierres angulaires de la démocratie, ils sont aussi des moteurs essentiels du développement. Ils représentent les peuples, votent des lois, adoptent les budgets et réclament des comptes aux gouvernements. En tant qu'organisation mondiale des parlements, l'UIP aide ces derniers à devenir plus efficaces, responsables, transparents, réactifs, inclusifs, participatifs et représentatifs.**

### L'UIP collabore avec les parlements de transition en Afrique de l'Ouest pour un retour à l'ordre constitutionnel

Si les récents coups d'État en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont des causes et des caractéristiques spécifiques, ils présentent certains points communs, notamment la volonté affichée de rétablir l'ordre constitutionnel.

Ainsi, alors que certaines organisations régionales suspendent des pays lorsqu'ils s'écartent des normes démocratiques, l'UIP adopte une approche différente. Elle estime en effet qu'il revient aux pays de rétablir l'ordre constitutionnel et opte donc pour collaborer avec les pays concernés afin de soutenir leur transition, tout en condamnant les coups d'État.

À la suite de missions effectuées dans quatre des pays qui ont connu un changement de régime dans la région, le Secrétaire général de l'UIP a organisé en mars, lors de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, une réunion à huis clos à l'intention des chefs de délégation de tous les pays de la région où des parlements de transition sont en place – Burkina Faso, Gabon, Guinée, Mali et Tchad – pour faire le point sur leur situation et discuter d'un éventuel soutien de l'UIP.

Si l'UIP souhaite un retour rapide à l'ordre constitutionnel, elle sait que chacun de ces coups d'État trouve son origine dans des problèmes socio-économiques et sécuritaires très complexes. L'UIP constitue un espace de dialogue sûr et le soutien qu'elle apporte aux parlementaires permet aux parlements de la région d'améliorer leur fonctionnement.

Au Gabon, l'UIP, en collaboration avec International IDEA, a organisé en juin un atelier de trois jours destiné à renforcer la capacité des parlementaires à contribuer à la rédaction d'une nouvelle Constitution. Un parlementaire gabonais a expliqué que, lorsque le projet de nouvelle Constitution a été présenté au Parlement, ce dernier a apporté près de 800 amendements, dont la plupart ont été inspirés par les travaux effectués pendant l'atelier.

Au Burkina Faso, l'UIP a organisé en août un atelier réunissant 130 parlementaires et fonctionnaires parlementaires pour discuter des mesures à prendre en lien avec les droits de l'homme, l'égalité des sexes, les jeunes, l'insécurité et les attaques terroristes. Ont été abordés le rôle des parlements dans la prévention des conflits, l'importance de la communication pour rétablir la confiance entre les parlementaires et les citoyens, les avantages d'une plus forte présence des femmes au parlement et les recommandations en matière de droits de l'homme issues de l'Examen périodique universel à l'ONU.

Les chefs de délégation des parlements de transition de la région se sont réunis une deuxième fois lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée en octobre. Ils ont fait le point sur l'évolution de la situation depuis la réunion précédente et ont salué le soutien apporté par l'UIP, faisant remarquer que de nombreuses organisations internationales se concentrent uniquement sur les élections et ignorent les questions économiques et sécuritaires sous-jacentes tout comme la nécessité de mettre en place des institutions de gouvernance solides.

Cette mobilisation est un résultat très encourageant. Alors que l'UIP collabore avec les parlementaires pour remettre leurs parlements et leurs constitutions sur les rails, cette coopération permet à l'UIP de suivre l'évolution de la transition dans les différents pays et de continuer à chercher des solutions.

Une autre forme de mobilisation a été mise en avant en 2024 : le travail exceptionnel en faveur de la paix et de la sécurité et du retour à l'ordre constitutionnel réalisé par le Président du Conseil national de transition du Tchad, M. Haroun Kabadi, qui s'est vu décerner le prix Cremer-Passy, du nom des fondateurs de l'UIP.



M. Haroun Kabadi lors de la quatrième Conférence mondiale des présidents de parlement de l'UIP. © UIP

Au moment de la rédaction du présent rapport, une autre conférence des dirigeants des parlements de transition était prévue au Gabon début 2025 et l'UIP réfléchissait également à un éventuel soutien à la Guinée et au Tchad.



La délégation du Tchad reçoit le Prix Cremer-Passy 2024 au nom de M. Haroun Kabadi, Président du Conseil national de transition du Tchad. © UIP/Pierre Albouy



## OBJECTIF POLITIQUE 3 – DROITS DE L'HOMME

Les parlementaires continuent d'être victimes de violences, de mauvais traitements, et sont même tués, simplement parce qu'ils font leur travail, et les données de l'UIP montrent que le problème s'aggrave. C'est particulièrement vrai pour les parlementaires de l'opposition qui s'expriment ouvertement. Ces derniers constituent la grande majorité des cas, dont beaucoup concernent des atteintes à la liberté d'expression. Pour soutenir ces parlementaires et, par extension, la démocratie elle-même, l'UIP défend et promeut leurs droits par l'intermédiaire de son Comité des droits de l'homme des parlementaires.

### Le Luxembourg collabore avec le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

Si défendre les droits de l'homme n'est jamais chose aisée, protéger les parlementaires peut s'avérer particulièrement difficile, car cela implique souvent de critiquer publiquement les gouvernements qui se rendent coupables de violations. De nombreux gouvernements refusent de coopérer, ce qui rend difficile tout dialogue constructif sur cette question. Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP se saisit constamment de nouveaux cas de parlementaires en danger dans le monde et qui ne constituent probablement que la partie émergée de l'iceberg.

En 2024, le Comité a reçu une invitation du Parlement luxembourgeois indiquant que ce dernier souhaitait en savoir plus sur les travaux du Comité. Celui-ci a répondu favorablement à l'invitation en dépêchant en novembre dans le pays l'une de ses membres, Mme Laurence Fehlmann Rielle, parlementaire suisse.

La venue de Mme Fehlmann a donné lieu à une réception officielle qui a permis d'engager un dialogue constructif et de faciliter les contacts non seulement entre l'UIP et les parlementaires, mais aussi avec plusieurs entités du pays, comme

le service de recherche parlementaire de la Chambre des députés, le Ministère des affaires étrangères, des universités et des médias. Les parties prenantes ont exprimé leur volonté de comprendre l'action de l'UIP en faveur des parlementaires en danger et de réfléchir à la façon dont elles pourraient y contribuer. Cette démarche du Luxembourg constitue une initiative rare et très positive.

L'engagement du Parlement luxembourgeois va au-delà des gestes symboliques. Celui-ci étudie en effet la possibilité de créer un mécanisme de surveillance des violations des droits de l'homme des parlementaires partout dans le monde. Ce mécanisme permettrait d'apporter un soutien concret et systématique aux parlementaires en danger, faisant ainsi du Luxembourg un acteur de premier plan au sein de l'UIP et un protecteur de la démocratie parlementaire au niveau mondial.

L'UIP dispose d'une grande quantité de données, de connaissances et d'informations, mais elle manque de capacités pour effectuer des analyses approfondies. Un éventuel partenariat avec l'Université du Luxembourg permettrait de faire bon usage de ces informations et d'en tirer des renseignements essentiels pour l'élaboration de politiques et la défense des droits de l'homme des parlementaires. Une grande rencontre universitaire sur les droits de l'homme organisée en collaboration avec l'Université du Luxembourg devrait avoir lieu fin 2025. Elle portera probablement sur la solidarité parlementaire, la protection des parlementaires et le rôle singulier joué par l'UIP dans ce domaine.

### Solidarité parlementaire

La visite au Luxembourg a rappelé que la solidarité parlementaire est essentielle et qu'elle permet de relier les parlementaires du monde entier. Lorsque les parlementaires et les parlements défendent leurs collègues dans le monde entier, ils défendent les droits de l'homme et la démocratie.

En renforçant le contrôle parlementaire, l'action diplomatique et la recherche universitaire, le Luxembourg se pose en fervent défenseur des parlementaires du monde entier et renforce l'action de l'UIP.



Novembre 2024, le Luxembourg entame une collaboration avec le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP  
© Parlement luxembourgeois



Une manifestante anti-MGF tient une pancarte devant l'Assemblée nationale à Banjul (Gambie). © AFP/Muhamadou Bittaye



## OBJECTIF POLITIQUE 4 – ÉGALITÉ DES SEXES

Bien que la proportion de femmes parlementaires s'accroisse, les parlements restent pour la plupart dominés par les hommes, tandis que les femmes sont souvent sous-représentées dans les fonctions dirigeantes. Cependant, même lorsque les hommes et les femmes sont représentés à parité, ils bénéficient parfois d'opportunités ou de traitements très inégaux. De nombreuses femmes parlementaires continuent par exemple d'être victimes de discriminations et de violences sexistes. Convaincue que l'égalité des sexes favorise la construction de démocraties fortes et représentatives, l'UIP s'attache à promouvoir une présence accrue des femmes au sein des parlements et veille à ce que ces derniers protègent mieux les droits des femmes. L'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF) offre un bon exemple de la manière dont l'action parlementaire peut avoir une incidence directe sur les droits des femmes.

### L'UIP soutient les efforts du Parlement gambien visant à protéger les femmes contre les mutilations génitales féminines

Les progrès ne peuvent jamais être considérés comme pleinement acquis et le débat sur les mutilations génitales féminines qui s'est tenu au Parlement gambien en est la parfaite illustration. Un texte visant à rétablir cette pratique traditionnelle violente a en effet été débattu avant d'être rejeté par les parlementaires gambiens, avec le soutien de l'UIP.

Les mutilations génitales féminines sont interdites en Gambie depuis 2015 et sont punies par des amendes et des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement. Après des années de mobilisation et de sensibilisation de la population, la loi de 2015 a constitué une avancée majeure. Mais cette loi

demeure peu appliquée : une seule condamnation a été prononcée depuis son adoption et trois filles sur quatre sont encore menacées.

En outre, un projet de loi visant à abroger l'interdiction a été présenté. S'est alors posée la question de savoir si les parlementaires allaient faire preuve du courage nécessaire pour protéger les femmes et les filles de leur pays.

À l'approche du vote, l'UIP a collaboré avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ONU Femmes et des ONG gambiennes pour organiser un voyage d'étude au Caire, qui a permis aux parlementaires gambiens de rencontrer des experts internationaux, des chefs religieux et des parlementaires. Les participants ont ainsi pu découvrir les outils utilisés par l'Égypte pour lutter contre les mutilations génitales féminines, notamment les cadres législatifs et les actions mises en œuvre à l'échelle locale.

Les participants ont également examiné les informations scientifiques relatives à la pratique des mutilations génitales féminines, sa médicalisation, les préoccupations éthiques qu'elle suscite et ses conséquences délétères. Les discussions ont mis en évidence le rôle crucial des dirigeants politiques dans l'élimination de cette pratique dangereuse.

### Maintien de l'interdiction

En juillet, après des mois d'intenses débats publics et de plaidoyer de l'UIP, les parlementaires gambiens ont voté contre chaque amendement, rejetant ainsi de manière catégorique le projet de loi. Le Président de l'Assemblée nationale a qualifié le vote de rejet sans précédent, et la décision a été accueillie avec soulagement dans le monde entier. Alors que d'énormes pressions ont cours dans certains pays pour revenir sur les progrès accomplis en matière de santé sexuelle et reproductive, le Parlement gambien a voté en faveur du maintien de l'interdiction des mutilations génitales féminines.

Face aux menaces et au harcèlement, les femmes gambiennes, les organisations de la société civile et leurs alliés ont fait preuve d'un immense courage. En affirmant leur détermination à protéger le droit des femmes et des filles à vivre à l'abri de la violence sexiste, les parlementaires gambiennes ont pris le risque de subir des agressions physiques.

Les progrès vers l'élimination des mutilations génitales féminines demeurent bel et bien fragiles. Ces mutilations continuent d'être pratiquées sur des nourrissons et des jeunes filles, entraînant de graves séquelles physiques et psychologiques.

Mais pour l'heure, le Parlement de Gambie a envoyé un message fort indiquant qu'il souhaite protéger les femmes et les filles gambiennes contre les mutilations génitales féminines, conformément à ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Avec le soutien de l'UIP et d'autres organisations, les parlementaires gambiens ont clairement pris position contre la pratique des mutilations génitales féminines dans leur pays.



## OBJECTIF POLITIQUE 5 – REPRÉSENTATION DES JEUNES

Les jeunes sont ceux qui ressentiront le plus fortement l'impact des décisions prises aujourd'hui, alors qu'ils sont souvent exclus des processus décisionnels. Les données de l'UIP indiquent que les moins de 30 ans représentent moins de 3 % de l'ensemble des parlementaires, alors qu'ils constituent près de 50 % de la population mondiale. Il s'agit d'une faille majeure de nos démocraties. Depuis plus d'une décennie, l'UIP aide les parlements à mieux répondre aux besoins des jeunes de leur pays. La campagne mondiale de l'UIP *Oui à plus de jeunes au parlement !* propose six moyens de renforcer la représentation des jeunes au sein de l'institution.

### Une formation de l'UIP aide les jeunes parlementaires à mieux représenter la jeunesse zambienne

Avec près de 70 % de moins de 40 ans, la Zambie a probablement l'une des populations les plus jeunes d'Afrique. Mais ce chiffre ne se reflète pas dans la composition du Parlement, puisque seuls 17,4 % de ses membres appartiennent à cette tranche d'âge.

Pour tenter de réduire cet écart, et dans le droit fil de sa campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !*, l'UIP soutient depuis 2022 les jeunes parlementaires zambiens en conseillant le groupe parlementaire des jeunes de Zambie et en formant de jeunes parlementaires.

En août, une équipe de l'UIP s'est rendue en Zambie pour animer une formation de deux jours à laquelle ont participé 17 jeunes parlementaires et cinq fonctionnaires parlemen-

taires. Le programme a porté sur le leadership, le mentorat et la communication et a permis de fournir aux participants certains outils qui les aideront à accroître leur efficacité en tant que responsables politiques.

Au gré des diverses séances pratiques et interactives, les jeunes parlementaires ont examiné différents styles et catégories de leadership, abordé la question de l'assurance et de l'influence et découvert l'importance du mentorat, tant pour les mentors que pour les mentorés. À l'aide d'exposés, de documents vidéo et de discussions de groupe, ils ont aussi perfectionné leurs compétences en lien avec la communication authentique, la persuasion, la gestion des entretiens difficiles et l'art du storytelling.

Les parlementaires ont indiqué que les réseaux sociaux les aident à dialoguer avec les jeunes de leur pays, à communiquer avec des personnes du monde entier et même à faire connaître l'impact de leur action. Ils ont également évoqué les problèmes posés par ces réseaux, comme la cyberintimidation, les violences en ligne, le harcèlement, les affirmations mensongères et la désinformation.

Lors des discussions de groupe, les parlementaires ont réfléchi aux défis et aux opportunités en partageant leurs expériences personnelles et leurs points de vue. Malgré leur appartenance à des bords politiques différents, les jeunes parlementaires ont collaboré de façon harmonieuse et ont su trouver des terrains d'entente, notamment en ce qui concerne la violence verbale et les menaces en ligne qu'ils ont subies lors des élections de 2021.

La formation de l'UIP aidera les jeunes parlementaires à accroître leur efficacité en tant que responsables politiques et à faire en sorte que le Parlement zambien soit davantage à l'écoute de la jeunesse. Dans l'enquête réalisée après la formation, 100 % des participants se sont déclarés satisfaits du cours.



Une équipe de l'UIP s'est rendue en Zambie pour animer une formation de deux jours à laquelle ont participé 17 jeunes parlementaires. © Parlement zambien



## OBJECTIF POLITIQUE 6 – PAIX ET SÉCURITÉ

Depuis sa création en 1889, l'UIP fait le lien entre les parlementaires et encourage le dialogue et la diplomatie en vue de favoriser la résolution des différends internationaux et de prévenir les conflits armés. Si les pays doivent assumer eux-mêmes la responsabilité de leurs décisions, l'UIP constitue pour les parlementaires du monde entier un précieux outil qui leur permet de dialoguer, parfois de manière informelle. Ce dialogue aide les parties belligérantes à trouver des intérêts communs susceptibles de mettre fin aux combats.

### L'UIP fait dialoguer les parlementaires arméniens et azerbaïdjanais

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a fait des milliers de victimes en plusieurs décennies et, au moment de la rédaction du présent rapport, les tensions demeuraient vives. Dans ce contexte, l'UIP a accueilli à deux reprises en 2024 les dirigeants parlementaires des deux pays, soulignant ainsi son engagement en faveur de la diplomatie parlementaire en tant qu'outil au service de la paix.

La promotion du dialogue entre les parlements est au cœur du mandat de l'UIP en matière de paix et de sécurité. Dans le monde d'aujourd'hui, où les conflits font la une des journaux, on ne saurait trop insister sur l'importance de dialoguer autour d'une même table.

Ceci est particulièrement vrai pour les parlementaires, qui ont le pouvoir de désamorcer les tensions et de façonner les récits. En tant que représentants du peuple, ils jouent un rôle fondamental dans l'instauration de la confiance, la promotion de la réconciliation et, en définitive, la ratification et la mise en œuvre des accords de paix.



L'UIP a proposé à deux reprises en 2024 ses bons offices aux Présidents des Parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan..  
© UIP/Lucien Fortunati

Après ses échanges avec les deux parties en marge de la 147<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Luanda en octobre 2023, le Secrétaire général, Martin Chungong, s'est rendu en Arménie et en Azerbaïdjan en janvier. Pendant sa visite, il a rencontré des responsables politiques de haut rang, notamment les chefs d'État et de gouvernement, les présidents des parlements, les ministres des affaires étrangères et d'autres personnalités de premier plan des deux pays.

Il a notamment pu obtenir des deux présidents de parlement qu'ils acceptent de se rencontrer sous la houlette impartiale de l'UIP, qui constitue un espace de dialogue neutre.

Deux mois plus tard, en mars, à la veille de la 148<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève, la Présidente de l'UIP, Tulia Ackson, et le Secrétaire général de l'Organisation, Martin Chungong, ont accueilli au siège de l'UIP des délégations parlementaires de haut niveau des deux pays, toutes deux conduites par leur président de parlement respectif.

Le Secrétaire général a fait se rencontrer à huis clos les deux présidents de parlement, avant que lui-même et la Présidente de l'UIP ne quittent la salle, où les deux responsables ont échangé en privé pendant deux heures. À l'issue de la réunion, les deux parties ont convenu de poursuivre leur dialogue et de favoriser la normalisation des relations entre leurs pays.

Une réunion de suivi s'est tenue en mai 2024, également à Genève. Les présidents de parlement ont poursuivi leurs discussions sur le soutien de leurs parlements respectifs aux négociations de paix en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan au niveau gouvernemental.

Il n'y a pour l'heure pas eu de troisième rencontre et les tensions restent vives entre les deux pays. Mais en ouvrant une fenêtre de dialogue, l'UIP a donné, pour la première fois dans l'histoire, l'occasion à deux présidents de parlement de rechercher un terrain d'entente, renforçant ainsi la volonté de l'Organisation d'apporter sa contribution aux pourparlers de paix intergouvernementaux en cours.

Les deux parlements demeurent actifs au sein de l'UIP. Le Parlement arménien a accueilli la dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP à Erevan en septembre, tandis que le Parlement azerbaïdjanais a coorganisé la réunion parlementaire de l'UIP à l'occasion de la COP29 à Bakou, qui a rassemblé plus de 300 parlementaires et experts.



## OBJECTIF POLITIQUE 7 – DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS

Alors qu'il ne reste que quelques années pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses ODD, il n'a jamais été aussi urgent de mobiliser les parlements. En tant qu'organes législatifs, ces derniers jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques, les activités de contrôle et l'allocation des budgets en vue de favoriser le développement mondial. Leur action est essentielle pour réduire les inégalités sociales et économiques, améliorer la santé publique et lutter contre les effets des changements climatiques, en veillant à ce que le développement durable demeure une priorité partout dans le monde.

### L'UIP collabore avec le Malawi dans le domaine de la santé des femmes, des enfants et des adolescents

Au Malawi, le soutien de l'UIP aux parlements nationaux en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, notamment en faveur des populations vulnérables et marginalisées, contribue à faire en sorte que «personne ne soit laissé de côté».

En 2024, l'UIP a organisé à l'intention des parlementaires du Malawi des ateliers visant à leur donner les outils nécessaires pour façonner les soins et la santé publique de leur pays via l'action législative, le contrôle, la budgétisation et la représentation.

Ces dernières décennies, le Malawi est parvenu à réduire sensiblement ses taux de mortalité maternelle et infantile, mais les femmes, les enfants et les adolescents continuent de se heurter à toute une série d'obstacles dans l'accès à la



Centre de santé à Lilongwe (Malawi). © AFP/Amos Gumulira

santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Parmi ces obstacles on trouve notamment le sous-financement – qui réduit considérablement la disponibilité des équipements et des médicaments –, les normes sociales et certaines barrières juridiques. Tous ces obstacles aggravent la mortalité maternelle et accroissent le taux de grossesses précoces et celui d'abandon scolaire.

En avril, le premier atelier a réuni des parlementaires, des responsables du Ministère de la santé et des représentants d'organisations de la société civile pour discuter de la question budgétaire. Les participants ont pu renforcer leurs connaissances et leur compréhension en la matière et découvrir des outils leur permettant de réclamer de meilleurs financements en faveur de la santé sexuelle et reproductive.

Le deuxième atelier, qui s'est tenu au mois de mai, a porté sur les cadres politiques et juridiques, l'évaluation des lacunes législatives et la conception de réformes permettant d'améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive dans le pays.

Avant la tenue des ateliers, il n'existait aucun canal de communication structuré entre les parties prenantes. Les ateliers ont ainsi permis d'engager d'importantes discussions sur la nécessité d'éliminer les obstacles sociaux et psychologiques qui entravent l'accès à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, notamment les conventions sociales, les tabous et les fausses informations.

Les deux ateliers se sont appuyés sur les travaux de recherche menés par l'UIP et le PMNCH, qui soulignent la nécessité d'adopter des approches fondées sur des données factuelles afin de renforcer la capacité des parlements nationaux à répondre aux besoins de santé des femmes, des enfants et des adolescents vulnérables et marginalisés.

Le Malawi demeure fortement tributaire du financement extérieur pour ses services de santé et, à plus long terme, le pays pourrait avoir besoin d'engagements budgétaires plus conséquents. Les participants ont également souligné le fait que d'autres crises – comme les changements climatiques et la pauvreté – détournent souvent l'attention et les ressources de questions de santé vitales telles que la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation.

En faisant mieux connaître ces droits au sein du Parlement du Malawi et dans le pays en général, les ateliers auront permis aux parlementaires de mieux répondre aux besoins des populations marginalisées et vulnérables.

La première opportunité de changement significatif pourrait se présenter lors des prochaines sessions parlementaires sur le budget, prévues début 2025.

# Devenir une organisation universelle

## Membres (181)

Afghanistan\*\*, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti\*, Honduras\*, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar\*\*, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée\*, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Türkiye, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

## Membres associés (15)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants (AIP CEI), Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la Mer noire, Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen, Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO), Parlement du MERCOSUR (PARLASUR) et Parlement panafricain.

\* Membres non participants (tous droits suspendus)

\*\* Membres participant aux travaux de l'UIP en qualité d'observateurs sans droit de vote

## Association des secrétaires généraux des parlements

L'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP) regroupe les secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires en charge des services parlementaires. Elle étudie les questions de droit, de procédure, de pratique et les méthodes de travail des parlements, et propose des mesures d'amélioration et de coopération entre les services des parlements. C'est un organe consultatif de l'UIP et le Président de l'ASGP fait un rapport annuel au Comité exécutif de l'UIP sur les activités de l'ASGP. L'ASGP assiste l'UIP sur les sujets relevant de son champ d'action et organise régulièrement des séances conjointes UIP-ASGP lors des Assemblées de l'UIP. Les études menées par l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires sont régulièrement communiquées à l'ASGP et bénéficient de sa contribution.

En 2024, l'UIP et l'ASGP ont organisé un atelier conjoint sur les commissions parlementaires du futur lors de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP afin de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques sur ces mécanismes innovants de gouvernance anticipative, et ont continué à collaborer sur d'autres projets de recherche. Lors des réunions de l'ASGP, les secrétaires généraux ont partagé leur expérience sur une série de sujets sur lesquels l'UIP travaille, notamment la lutte contre la violence sexiste au parlement, la participation des citoyens aux travaux parlementaires et l'utilisation de l'IA dans les parlements, entre autres. Ces échanges fructueux sont un moyen important de partager les bonnes pratiques et d'alimenter la réflexion au sein de l'UIP, de l'ASGP et des parlements nationaux.

# Comité exécutif de l'UIP



**Dr T. Ackson** (RÉPUBLIQUE-UNIE  
DE TANZANIE)  
Présidente de droit  
Fin du mandat : octobre 2026



**M. A. Kharchi** (ALGÉRIE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2025



**M. M. Dick** (AUSTRALIE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> S. Mikayilova** (AZERBAÏDJAN)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. C. Cajado Sampaio** (BRÉSIL)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. A.R. Al Nuaimi** (ÉMIRATS  
ARABES UNIS)  
Membre  
Fin du mandat : mars 2025



**M. A. Almodóbar Barceló** (ESPAGNE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2025



**M. X. Iacovelli** (FRANCE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2026



**M<sup>me</sup> D.-T. Avgerinopoulou** (GRÈCE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2025



**M<sup>me</sup> A. Sarangi** (INDE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2026



**M. G.O. Akpabio** (NIGÉRIA)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> M.d.C. Alva Prieto** (PÉROU)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2028



**M<sup>me</sup> G. Morawska-Stanecka** (POLOGNE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> I. Kitwa Godalena** (RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO)  
Membre  
Fin du mandat : mars 2027



**M<sup>me</sup> N.B.K. Mutti** (ZAMBIE)  
Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. D. Carden** (ROYAUME-UNI)  
Membre de droit (Bureau des jeunes  
parlementaires)  
Fin du mandat : mars 2025



**M<sup>me</sup> C. López Castro** (MEXIQUE)  
Membre de droit (Bureau des femmes  
parlementaires)  
Fin du mandat : mars 2025

## Comment l'UIP est-elle financée ?

Les travaux de l'UIP visant à promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable sont principalement financés par nos Parlements membres et Membres associés. Nous bénéficions également d'un flux régulier de contributions volontaires de la part de gouvernements, d'agences de développement, d'organes de l'ONU et de fondations. Plusieurs bailleurs de fonds ont passé des accords de financement sur plusieurs années qui restent en vigueur en 2023. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Union européenne, le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada, Irish Aid, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, l'Assemblée populaire nationale de Chine,

les parlements des Émirats arabes unis, de la Micronésie et du Qatar, ainsi que le Parlement arabe et la Fondation Julie-Ann Wrigley/Université d'État de l'Arizona. Des partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD, l'OMS, le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le HCDH de l'ONU, le HCR et ONU Femmes, permettent de soutenir divers programmes de niveau national et activités. La République de Corée a continué d'offrir un soutien en détachant auprès de l'UIP du personnel de recherche expérimenté. L'UIP reste déterminée à trouver d'autres financements volontaires en vue de réaliser ses objectifs stratégiques.

# Publications de 2024

## Lignes directrices

- [Scénarios d'utilisation de l'IA dans les parlements](#) (EN | FR)
- [Lignes directrices sur l'IA dans les parlements](#) (EN | FR)

## Bulletin thématique

- [Utiliser l'IA générative dans les parlements](#) (EN | FR | AR | ES)

## Rapports

- [Célébrer les 10 ans des Principes communs en matière d'assistance aux parlements](#) (EN | FR)
- [Rapport d'impact 2023](#) (EN | FR | AR | ES)
- [Rapport mondial 2024 sur l'e-Parlement](#) (EN | FR | AR | ES)
- [Les femmes au parlement en 2023](#)

## Outils

- [Le contrôle parlementaire des engagements nationaux en faveur du climat](#) (EN | FR)
- [La sécurité humaine et la sécurité commune pour consolider la paix](#) (EN | FR)

## Infographies

- [Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2024](#) (EN | FR | AR | ES | RU)
- [Les femmes au parlement en 2023](#) (EN | FR | ES)
- [Infographie de la représentation des jeunes dans les parlements en 2023](#)

## 10 mesures

- [10 mesures pour des engagements nationaux plus forts en faveur du climat](#) (EN | FR | AR | ES)

# Collections de l'UIP

L'UIP a sept collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles [ici](#).

Les **lignes directrices** visent à détourner l'attention de l'analyse pour la rediriger vers les solutions. Elles aident les parlements et leur offrent les outils nécessaires pour mettre de l'ordre dans leurs propres institutions.

Les parlementaires ayant pour fonction de préparer des lois et des politiques, les **guides** à leur usage sont conçus pour leur donner une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des informations de base, des conseils de mise en œuvre et des exemples d'autres pays, définissent les concepts clés et exposent les bonnes pratiques.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les **publications de référence** sont conçues comme des lignes directrices pour appuyer le développement parlementaire.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Tous droits réservés © Union interparlementaire, 2025

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6763

Union interparlementaire (UIP), *Rapport d'impact de l'Union interparlementaire 2024* (UIP, avril 2025).

**Traduction** : Marine Hutter, Pierre Covos

**Maquette et mise en page** : René Berzia, Ink Drop





Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**T** +41 22 919 41 50  
**F** +41 22 919 41 60  
**E** [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse

Suivez-nous sur [ipu.org](https://www.ipu.org) et

